



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DU 10 FEVRIER 2025

Les affaires suivantes ont été débattues :

N°	AFFAIRES	DECISION	
		ADOPTEE	REJETEE
1	Approbation du contenu de la rédaction du procès verbal des délibérations de la Caisse des écoles en date du 16 décembre 2024	✓	
2	Rapport d'Orientations Budgétaires – Exercice 2025	✓	

Les affaires sont consultables au secrétariat général ou sur le site internet de la ville.

Le Président
De la Caisse des écoles
Jacques ~~TECHER~~

